

Déclaration liminaire au CHS-CT du 13 juin 2017

Monsieur le Président,

Si l'Humain, l'empathie, la Solidarité et le sens de l'intérêt commun existaient, nos instances se dérouleraient dans de meilleures conditions.

Mais voilà, à la DGFIP, ces notions s'éloignent de notre horizon, au fur et à mesure que le temps passe !

Aujourd'hui, notre administration est dirigée par une valeur : LE COÛT...

L'agent est un COÛT, l'installation est un COÛT, la mission est un COÛT, le risque est un COÛT, la santé est un COÛT et ce COÛT n'est que financier !

Cette vision n'est pas la bonne, et il est de la responsabilité de chacun mais encore plus de la votre, Monsieur le Président du CHS-CT, de faire changer cette optique.

La Santé n'a pas de prix, le risque s'évite, la mission est utile, l'installation est logique et l'agent est Humain !

Lors du dernier CTL, les outils de veille des Conditions de Vie au travail ont révélé, une fois de plus, la dégradation de celles-ci. La constatation du mal être des agents est là depuis de nombreuses années. Le baromètre social est là, encore une fois, pour le confirmer. Un facteur aggravant de cette triste situation, est la mésentente grandissante dans les services, se traduisant par l'augmentation des fiches de signalement entre collègues.

Pour les représentants de **SOLIDAIRES Finances**, la première cause de cette dégradation est la suppression massive des personnels au sein de notre ministère et de notre administration. Si tous les Présidents des CHS-CT de notre Ministère et les directeurs de nos directions locales martelaient sans cesse ce constat, ce choix politique pourrait, au pire, connaître une inflexion. *Pour rappel, plus 37 000 emplois supprimés depuis 2002 et les projections des 5 années à venir pourrait alourdir ce bilan de près de 25 000 emplois : bref un véritable plan social que personne n'ose nommer comme tel !*

La modernisation à une vitesse inouïe, de notre administration est aussi génératrice de stress et de perte de sens pour nos collègues dans l'exercice de nos missions. Les représentants de **SOLIDAIRES Finances** exigent une pause, pour une réelle réflexion sur les restructurations au sein de notre administration et de notre DDFIP, qu'elles soient visibles ou non. Le calendrier politique de cette année (présidentielle, législatives et sénatoriales) doit vous permettre, Monsieur le Président, de respecter la consigne de notre cher Directeur Général, Bruno PARENT :

« aucun Directeur n'a d'obligation stricte de mettre en œuvre l'ASR dans son département ou sa direction »

Pour une fois, les représentants de **SOLIDAIRES Finances** seraient heureux de vous voir respecter une consigne nationale. A titre de rappel, les restructurations annoncées le 19 février 2016, n'avaient toujours pas abouti lors du CHS-CT du 12 décembre 2016, 19 jours avant leur mise en place !!! Nous sommes le 13 mai 2017, et l'obligation de réserve électorale court toujours...

Notre ministère a été à l'avant-garde de la Fonction Publique, en créant un Comité Hygiène et Sécurité (CHS) en son sein, devenu depuis peu CHS-Conditions de Travail. Sa création est la réussite de la mobilisation de ses agents et de ses représentants des personnels.

Cette instance, cruciale dans le quotidien et l'évolution de notre administration, voit son rôle dévoyé par ses présidents successifs forts d'une volonté (si peu masquée) de confusion des budgets.

Les représentants de **SOLIDAIRES Finances** seront toujours vigilants au respect de leur distinction. Cette dotation spécifique ne doit pas servir à financer des actions courantes d'entretien ou de rénovation des bâtiments et des locaux qui relèvent certes de la prévention mais dont le financement relève des obligations normales des directions.

Gardons à l'esprit tout au long de cette instance : les 3 critères principaux qui doivent présider l'emploi des crédits du CHS-CT : **L'EXEMPLARITE, LA COMPLEMENTARITE ou L'URGENCE.**

La baisse de dotation ne doit pas dénaturer l'utilité du CHS-CT !

Les représentants de **SOLIDAIRES Finances** tiennent à rappeler une nouvelle fois l'importance de tous les acteurs de prévention au sein de notre direction : la délégation de l'action sociale, l'assistant de prévention (AP), l'inspecteur Santé Sécurité au Travail (ISST), l'infirmière, les assistantes de service social et les médecins de prévention. Chacun son rôle dans la veille et/ou la protection de la santé des agents, dont vous avez la responsabilité, Monsieur le Président. Et ses rôles différents sont essentiels pour la santé des agents, un acteur manque et très vite certaines situations se compléxifient et les risques encourus s'aggravent.

Les représentants de **SOLIDAIRES Finances**, têtus et obstinés dans leurs revendications, exigeront, dans chaque instance, et jusqu'à satisfaction de leur demande, le remplacement du Médecin de prévention sur Arras. Des situations encore plus défavorables au sein même de la DGFIP ou dans d'autres administrations ne peuvent humainement pas servir de justification à cette absence. Monsieur le Président, appuyez-vous sur la note d'orientation 2017, pour faciliter ce recrutement.

Pour Solidaires Finances, il faut prendre la mesure de l'ampleur des enjeux humains qui existent derrière les chiffres. Et se saisir à bras le corps des raisons profondes du mal-être des agents de la DGFIP pour apporter enfin des solutions concrètes !

Les représentants de SOLIDAIRES Finances

Catherine PAYEN et Catherine VERDAUX, *titulaires*

Marine CAILLERET et Wilfried GLAVIEUX, *suppléants*

Laurence MOUTIN-LUYAT, *experte*

